

Bassins construit avec sa propre filière du bois

Forêts La commune a fait de sa nouvelle salle de gym un exemple de valorisation du bois local



Les bûcherons ont abattus hier les mélèzes dont le bois couvrira les façades de la salle de gymnastique.

Image: Alain Rouèche

Depuis des années, Bassins, l'une des plus grandes communes forestières de l'Ouest vaudois, tente de valoriser son bois, non seulement dans l'énergie de chauffage mais aussi dans la construction de ses bâtiments. Un pari difficile, sachant qu'il manque sur place des entreprises capables de transformer cette matière première. Elle a pourtant relevé le défi en imposant au constructeur de sa nouvelle salle de gymnastique de strictes conditions. «Nous avons utilisé 90% de bois suisse et assuré une traçabilité quasi totale de sa provenance et de sa transformation», se réjouissait hier le syndic Didier Lohri, à la fin du gros œuvre.

Mercredi matin, les bûcherons effectuaient la dernière coupe alimentant ce chantier. Douze mélèzes dont le bois, qui sera d'abord séché, puis coupé en planches à la scierie de La Rippe, couvrira les façades du bâtiment. La Commune de Bassins totalise 1050 hectares de forêts, dont elle sort chaque année 6000 m3 de bois d'exploitation. «Cette production nous permettrait de fournir annuellement le bois pour la construction de 10 salles de sport!» relève Amaury Annen, garde forestier du secteur et directeur du Groupement forestier de la Serine.

L'exploitation évolue

Il y a douze ans, le bois communal avait été encore peu utilisé dans la construction d'une première école. Sa structure était en métal, couverte de bois peint. En 2004, la piscine était dotée d'une carcasse entièrement en bois lamellé-collé. Mais la Commune avait dû recourir à du bois autrichien. En revanche, le bois communal avait été utilisé en sous-œuvre, et surtout pour la couverture extérieure en mélèze, qui a pris en dix ans une belle patine grise. L'étape suivante avait été l'agrandissement de l'école, cette fois avec des éléments préfabriqués en Suisse, mais dont l'origine n'était pas contrôlée, échangés contre du bois communal.

Par Madeleine Schürch 20.11.2014

La rédaction sur Twitter

Restez informé et soyez à jour. Suivez-nous sur le site de microblogage

Suivre @24heuresch

La rédaction sur Twitter

Restez informé et soyez à jour. Suivez-nous sur le site de microblogage

Suivre @24heuresch

«Avec la salle de gym, nous avons voulu faire la démonstration que nous avons un potentiel important de matière première, pour autant qu'on dispose d'entreprises capables de suivre la ligne qu'on s'est imposée pour réduire l'énergie grise», explique le syndic. Ainsi, ce sont deux scieries, Zahnd à Rueyres, où Bassins livre son bois, et Desponds à Bulle, qui ont fourni la matière première, et l'entreprise Ducret à Orges qui a fabriqué le lamellé-collé de la charpente. Bassins y a rajouté des poutres rondes tirées de sa forêt, pour imiter l'usage du lamellé-collé et «aussi rappeler que les arbres sont ronds», ironise Didier Lohri. Au final, le coût de l'ouvrage devrait se monter à 3 millions de francs, avec une économie de 10% sur la construction.

Si toute cette gestion forestière est certifiée FSC et PEFC, soit respectueuse de l'environnement, la Commune de Bassins veut encore obtenir les labels fédéraux en matière de construction en bois. «Pour montrer que notre bois est bon, pas seulement pour faire des coffrages, et mieux s'inscrire dans les marchés publics», conclut le syndic. (24 heures)

(Créé: 20.11.2014, 14h08)